

Mise en place et optimisation d'un réseau de correspondants en hygiène hospitalière

Contexte

Dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales se référer à la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique

- infections nosocomiales et affections iatrogènes - introduisant la mise en place de réseaux de correspondants sans oublier l'ICALIN dans lequel la présence de correspondants est clairement pondérée*.

**la valorisation 3 est accordée par correspondant médical ou paramédical dans au moins 1 service – 1 point supplémentaire est attribué aux établissements ayant 1 correspondant paramédical ou médical dans plus de la moitié des services.*

Public

- ◆ Présidents de CLIN
- ◆ Membres d'un CLIN
- ◆ Responsable et membres des équipes opérationnelles d'hygiène
- ◆ Directeurs des soins

Objectif pédagogique

- ◆ Aide à la mise en place et à l'animation d'un réseau de correspondants médicaux et paramédicaux

Méthodes pédagogiques

- ◆ Exposés d'experts
- ◆ Discussion de groupes
- ◆ Ateliers pratiques

Programme indicatif

- ◆ Correspondants et réglementation au sein de la lutte contre les infections nosocomiales
- ◆ Informations sur les infections nosocomiales (nouvelles définitions, indicateurs nationaux,..)
- ◆ Présentation et mise en œuvre de la 2^{ème} version de la plaquette relative aux correspondants en hygiène
- ◆ Animation d'un groupe
- ◆ Animation des réseaux de correspondants médicaux et paramédicaux

Coordination
CCLIN Sud-Est

9 mars 2010
LYON

Frais de formation
185 €

Durée
1 jour

Effectif
Nombre minimal : **10**
Nombre maximal : **20**

Responsables pédagogiques

Dr C. BERNET
CCLIN Sud-Est

B. CROZE
EIDLIN – CHG Valence